

[Ce texte reprend la notice : "Aspect (verbe)", *Encyclopédie berbère VII*, 1989 : 971-977.]

L'ASPECT VERBAL

Salem CHAKER

Cette catégorie grammaticale (sémantique et formelle) caractéristique du verbe est généralement définie comme « le point de vue ou la manière dont le locuteur considère le procès » (Cf. Marouzeau : 31 ; Mounin : 41, Dubois *et al.* : 53...) ; l'aspect réfère aux « caractéristiques internes » du procès, indépendantes du sujet parlant (M. Cohen 1924/a : 12)... Définitions plutôt sybillines qui sont toutes, on en conviendra aisément, d'une compréhension et d'une manipulation délicate. Même les travaux approfondis plus récents comme ceux de B. Comrie (1980 : 3) qui considère l'aspect comme « la constitution temporelle interne d'une situation verbale » ne fournissent pas de définition vraiment opératoire.

On cerne en fait l'aspect plutôt par tâtonnement et *par opposition* aux autres catégories verbales comme le temps et le mode : alors que le temps situe le procès sur une échelle linéaire où le moment du discours est nécessairement un pôle de référence - au moins potentiel, l'aspect est une "qualification du procès", non une localisation temporelle. La catégorie d'aspect opposera ainsi des contenus sémantiques très divers selon les langues : momentané ~ duratif, accompli ~ inaccompli, unique ~ répétitif, statif ~ processif, inchoatif ~ terminatif...

Comme toute matière de sémantique grammaticale, l'aspect pose des problèmes d'analyse et de description redoutables : la bibliographie générale sur le sujet est immense (Cf. notamment Comrie 1980 ; David/Martin 1978 ; et surtout D. Cohen 1989) et les approches des linguistes très contradictoires. En fait, la manipulation de concepts aussi labiles laisse la porte largement ouverte à la subjectivité du descripteur. D'autant que, d'une langue à l'autre, la terminologie employée ne se recoupe pas et que les diverses traditions linguistiques (études slaves, sémitiques...) ont chacune leurs définitions, leur terminologie et leur mode d'approche, souvent assez divergentes.

Pourtant, l'aspect reste une catégorie indispensable dans la description de nombreuses langues où il est aisé de montrer que les oppositions de base du verbe sont partiellement ou totalement indépendantes du temps. Et c'est tout à fait le cas du berbère où, derrière les correspondances immédiates et trompeuses avec les "temps" d'une langue comme le français, il est aisé de montrer que les diverses formes du verbe ont des emplois et des valeurs étrangères à la temporalité.

C'est André Basset (1952 : 13-14) qui, au contact des études sémitiques et notamment des travaux de Marcel Cohen, a le premier explicitement identifié la valeur non temporelle des oppositions fondamentales du verbe berbère ; il écrit à propos des thèmes fondamentaux du verbe, le "prétérit" et l'"aoriste" :

« Nous n'arrivons pas encore à déterminer à quelle nuance de pensée répond leur opposition. Nous avons tout lieu de considérer qu'il ne s'agit pas de valeur temporelle, au

moins en base [...] Faut-il y voir une opposition déterminé/indéterminé, momentané/duratif, parfait/imparfait, etc. ou encore, selon les termes généralement adoptés par les arabisants, accompli/inaccompli ? Peut-être, mais, pour notre part, nous sommes tentés de chercher dans le sens de l'opposition d'un précis et d'un imprécis...»

Antérieurement à lui, on se contentait d'appliquer au berbère les distinctions temporelles centrales du verbe français (passé/présent/futur). On ne percevait généralement pas que chacune des formes du verbe berbère pouvait, indifféremment, se situer dans le passé, le présent ou le futur. Et lorsqu'on en était conscient, on n'en tirait pas les conclusions qui s'imposaient au niveau de l'analyse du système, parce qu'on restait prisonnier du modèle temporel français.

Cette conception aspectuelle d'A. Basset est désormais admise par quasiment tous les berbériseurs - à l'exception notable de l'auteur américain Abdelmassih (1968). Mais il existe des nuances importantes entre les descriptions et la terminologie des principaux auteurs des deux dernières décennies (Willms 1972, Penchoen 1973/a et b, Bentolila 1981, Chaker 1983 et 1984, Galand 1977, 1987, Prasse 1972-74 et 1986, Leguil 1987...). Et la vision des oppositions verbales de base qui tend désormais à s'imposer est beaucoup plus complexe diversifiée - en fonction des dialectes - que celle qui prévalait à l'époque d'André Basset.

D'une part, il est clair que si le centre morphologique - et donc historique - du système verbal berbère est bien constitué par le binôme "prétérit"/"aoriste", les données synchroniques sont bien plus touffues : les systèmes verbaux des dialectes actuels ont connu un étoffement, une recombinaison profonde (Cf. Galand 1977). Nulle part le système binaire primitif n'a été maintenu tel quel. On peut, de manière très globale, représenter l'évolution du système comme suit :

- Le **système "proto-berbère"** opposait deux thèmes primitifs, distingués par un jeu d'alternance vocalique :

Aoriste	~	Prétérit
<i>y-azzel</i> = il court		<i>y-uzzel</i> = il a couru
<i>y-čč</i> = il mange		<i>y-čča</i> = il a mangé

- Le **système "moyen" actuel** s'est enrichi de nombreuses formes nouvelles (l'aoriste intensif et les complexes *ad* + aoriste) :

Aoriste Intensif	← [Aoriste]	~	Prétérit
<i>y-ttazzal</i> = il court			<i>y-uzzel</i> = il a couru
<i>i-tett</i> = il mange			<i>y-čča</i> = il a mangé
		↓	
		<i>ad</i> + aoriste	
		<i>ad y-azzel</i> = il courra	
		<i>ad y-čč</i> = il mangera	

Les formes de l'aoriste intensif peuvent, dans de nombreux dialectes, se combiner à différents morphèmes pré-verbaux, facultatifs (kabyle : *la, a, da*) ou obligatoires (chleuh : *ar*) dont la valeur initiale est de spécifier l'étalement, la durée du procès.

L'aoriste intensif

Ce thème est une ancienne forme dérivée ("dérivation de manière", Cf. D. Cohen 1968 et ici même chap. 16) à valeur durative ou itérative : sa formation, transparente, à partir du

thème primitif d'aoriste trahit immédiatement sa nature originelle de forme secondaire. Du reste, longtemps les grammaires berbères l'ont présenté comme un dérivé parmi les autres. C'est aussi A. Basset (1929) qui a montré que cette approche "morphologisante" n'était plus d'actualité et qui l'a intégré parmi les thèmes primitifs du verbe. Fonctionnellement, l'intensif est devenu une partie intégrante du jeu des formes de base : tout verbe berbère a un aoriste intensif qui s'oppose directement aux autres thèmes primitifs, notamment le prétérit.

Cette évolution qui constitue une réorganisation profonde, est très ancienne : on doit la considérer comme proto-berbère puisqu'elle est attestée dans tous les dialectes. En termes de tendance générale, on peut dire que l'intensif issu de l'aoriste a supplanté dans le système l'ancien aoriste. L'évolution est cependant diversement avancée puisque l'aoriste (simple) conserve des positions plus ou moins solides selon les régions : très réduites en kabyle et en touareg, plus significatives dans les dialectes marocains. De primitivement binaire [prétérit/aoriste], le système est donc devenu ternaire [prétérit/(aoriste)/aoriste intensif], avec une position variable selon les dialectes pour le thème d'aoriste.

A date récente, la terminologie "accompli/inaccompli" a été largement diffusée par les travaux de L. Galand pour dénommer les deux formes centrales des systèmes synchroniques, *i.e.* le prétérit et l'aoriste intensif. Cette valeur est incontestablement présente dans cette opposition :

Prétérit : *yečča* = "il a mangé" (= accompli)
 Aoriste intensif : *itett* = "il mange (habituellement), il mange (actuellement), il mangeait" (= inaccompli).

On peut cependant se demander si cette terminologie est bien la mieux adaptée aux données berbères et si elle n'est, pour une large part, déterminée surtout par l'influence de la tradition sémitisante, extrêmement forte dans les études berbères. Car au plan sémantique, l'aoriste intensif est toujours positivement marqué comme un "extensif", duratif ou itératif. La dénomination d'inaccompli, avec préfixe négatif, paraît donc plutôt malheureuse pour une forme morphologiquement et sémantiquement marquée, comparable aux formes "progressives" de l'anglais ou au complexe verbal français "(être) en train de + infinitif" : on rendrait, à notre sens, certainement mieux compte de la distinction en parlant d'opposition entre un "ponctuel" (ou non extensif) et un "extensif", comme le proposait Th. Penchoen (1973 : 43).

D'autant que dans le cadre sémitique, d'où vient cette terminologie, la dichotomie "accompli"/"inaccompli" est expressément définie comme *n'étant justement pas une opposition entre un "perfectif ou momentané et un imperfectif ou duratif"* (M. Cohen 1924/a : 12) ; or, c'est exactement ce à quoi correspond l'opposition berbère prétérit/aoriste intensif ! L'emprunt terminologique paraît donc plutôt inadéquat. Sauf, bien sûr, à redonner à ces termes une définition spécifique au berbère et à leur faire recouvrir autre chose qu'en sémitique. Mais tout cela serait assez gratuit et plutôt source de confusion. C'est pour cela que, pour ma part, je reste fidèle à la terminologie classique d'André Basset ("prétérit, aoriste, aoriste intensif"), sachant que ces dénominations ne sont que des étiquettes, ne préjugant pas (ou très peu) du signifié. Sur ce plan, l'usage le plus sage est peut-être encore celui qui consiste à numéroter les thèmes (I, II, III...), comme le pratique habituellement Alphonse Leguil.

Le préverbe *ad* : aspect, temps ou mode ?

L'autre grand facteur d'évolution du système est la généralisation de la modalité préverbale *ad* qui peut se combiner avec le thème d'aoriste et, plus rarement, avec celui d'aoriste intensif. Ce morphème connaît des variantes régionales et morphologiques nombreuses (Cf. Chaker 1985), voire même des diffractions en deux unités distinctes (comme le chleuh *ad/rad*) qui peuvent donner naissance à des configurations propres à un dialecte. On se contentera ici d'une approche "moyenne" et l'on ne tiendra pas compte de ces particularités dialectales. On ne perdra cependant pas de vue que, en synchronie, chaque dialecte a son système propre, dont la description fine exige une analyse spécifique.

La tradition berbérisante a longtemps considéré *ad* comme la marque du futur (Hanoteau : *Essai de grammaire kabyle*, 1858/1906 : 101-105) et l'on retrouve encore cette définition temporelle chez les meilleurs auteurs, à date relativement proche (Vincennes/Dallet 1960 : 29). Les travaux les plus récents hésitent quant à eux entre aspect (Penchoen 1973, Chaker 1983, 1984) et modalisation (Bentolila 1981, Galand 1977, 1987, Leguil 1987). Il est certain que ce morphème, en fonction des contextes et des conditions d'énonciation, recouvre des valeurs très diverses :

– **temporelles** : "futur"

ad yaweḍ azekka : "il arrivera demain",

– **aspectuelles** : "virtuel" ou "général"

ad kksen anẓaden-nni, ad gren ag°lim-nni di zzit : "on enlève les poils et on plonge la peau dans l'huile" (préparation d'une peau pour la fabrication d'une outre).

– **modales** :

"potentiel" :

ad yili annešt-is : "il doit avoir sa taille/son âge"

a t tafed degg_wexxam : "tu devrais le trouver à la maison" (en réponse à une demande d'information)...

"conditionnel" :

ma ufiy idrimen, ad dduy : "si je trouve de l'argent, j'irais" ;

"optatif" ou "injonctif" :

ad iquš ! : "qu'il soit anéanti !"

ad ihed ! : "qu'il (le) jure !" (touareg)

wi byan tamaziyt, ad yissin tira-s ! : "qui veut (défendre) la langue berbère, qu'il sache l'écrire !" (chanson contemporaine) ;

wi byan lherma ad-tag°ar, ad yali s adrar, ad yečč abelluḍ bu-tšašit... : "Qui veut vivre dans la dignité, (qu'il) monte dans la montagne et s'y nourrisse de glands à cupule..." (poésie ancienne).

Cette polysémie évidente soulève bien sûr immédiatement des questions de méthode complexes et controversées : comment choisir, sur quel(s) critère(s) retenir telle ou telle valeur comme fondamentale et considérer les autres comme des "effets de sens" secondaires, conditionnés par l'environnement. Est-il même possible de choisir ? Certains linguistes répondent nettement par la négative. C'est d'ailleurs ce que font implicitement Basset/Picard (1948 : 113-122) qui se contentent d'un relevé des contextes et des valeurs.

La question est d'autant plus délicate que les linguistes savent bien depuis les travaux de Benveniste que la valeur des formes verbales (et donc le système des oppositions) peut varier selon les types de discours. La dichotomie classique de Benveniste (récit/discours), liée à un système verbal temporel, doit d'ailleurs être développée et enrichie pour rendre compte des faits berbères. C'est en fait toute une *typologie des discours* qu'il convient d'élaborer : discours didactique, descriptif, poétique... Chacun de ces conditionnements discursifs peut déterminer un fonctionnement particulier du système verbal : dans chacun d'eux, l'inventaire des formes n'est pas nécessairement le même et les signifiés peuvent être profondément différents. Ainsi, une séquence *ad* + aoriste sera un indicatif futur dans un échange d'information courant (*ad yaweḍ azekka* = "il arrivera demain") et un atemporel général abstrait dans l'énoncé d'un mode de fabrication (*ad kksen anḍadn-nni...* = "on enlève les poils"). Variabilité à laquelle il faut, bien sûr, rajouter celle liée au sémantisme particulier des verbes qui suppose de son côté l'élaboration d'une typologie lexico-sémantique des verbes. Un thème déterminé n'aura évidemment pas la même valeur pour un verbe d'action ponctuelle, un verbe d'action à durée intrinsèque, un verbe d'état ou de qualité...

Un système verbal est donc toujours "à sémantisme variable" et toute définition sémantique a de fortes chances d'être réductrice et quelque peu arbitraire, du moins partielle. C'est donc avec réalisme et relativisme que l'on doit raisonnablement établir des définitions et choisir une terminologie. A ce point de vue, il me semble que l'approche la plus complète et la plus satisfaisante est celle développée à partir des données chaouiâ de l'Aurès par Thomas Penchoen (1973 : 44) qui considère *ad* comme une « ressource aspectuelle complémentaire ... » dont la valeur « est de marquer le fait verbal comme inaccompli, irréel ou indéfini. C'est ainsi qu'elle s'emploie pour exprimer une intention (futur), un fait probable, un souhait ou un fait considéré comme non réalisé et peut-être non réalisable (hypothétique, irréel). [...] "particule projective" permet de mieux désigner ce qui est commun... ».

Pour ma part, je pense également que l'on est encore avec *ad* plutôt dans le domaine de l'aspect et que, fonctionnellement (et statistiquement), la forme *ad* + aoriste est, dans la plupart des dialectes (kabyle, touareg, tamazight...), le *correspondant oppositif* principal et direct du prétérit. En conséquence, si l'on devait maintenir dans la terminologie du verbe berbère le couple "accompli/inaccompli", ce serait plutôt pour dénommer l'opposition entre prétérit et *ad* + aoriste(s), avec comme valeur précise celle d'"effectif (prétérit)"/"non effectif" (*ad* + aoristes). On proposera alors un système "moyen", à double opposition aspectuelle :

	EFFECTIF	/	NON-EFFECTIF
NON-EXTENSIF	prétérit	/	<i>ad</i> + aoriste
EXTENSIF	aoriste intensif	/	<i>ad</i> + aoriste intensif

Les termes "effectif/non-effectif" voudraient surtout insister sur le fait que, dans un cas, le procès est considéré comme ayant une existence concrète, comme étant un procès défini, identifié, alors que dans l'autre, on a affaire à un procès n'ayant pas d'existence concrète, un procès virtuel : soit parce qu'il est à venir, soit parce qu'il s'agit d'un procès théorique, indéfini ou général, soit d'un procès projeté par la subjectivité du locuteur (souhait, hypothèse, injonction...). Les notions de "réel"/"non-réel" avancées par F. Bentolila (1981) - et que j'ai moi-même reprises dans certains de mes travaux (Chaker 1983, 1984) - ne sont certes pas très éloignées de celles que nous retenons ici ; mais elles penchent peut-être trop du côté de la subjectivité et de la "modalisation", alors que le procès précédé de *ad* n'est pas

nécessairement ni incertain, ni hypothétique, ni vu à travers la subjectivité du locuteur : au contraire, son accomplissement peut éventuellement être posé comme tout à fait assuré :

a dd-asen azekka si Fṛansa = "ils arriveront demain de France"

(à propos d'émigrés rentrant par avion de France)

Je considère en tout cas que, en dehors du domaine chleuh, les valeurs nettement modales que l'on peut attribuer à ce préverbe *ad* (ou à ses congénères dialectaux comparables) sont toujours liées à des environnements contextuels ou situationnels bien déterminés, marqués par ailleurs comme tels par l'intonation, la syntaxe ou le lexique : situations et phrases de serments, énoncé d'estimation-évaluation, réponse incertaine à une interrogation, énoncé exclamatif à forte charge subjective (insulte, malédiction, ordre, mise en demeure...). En énoncé neutre, et notamment à l'initiale de discours, ces valeurs modales sont rares sinon exclues : ce qui prédomine, c'est très nettement la simple valeur temporelle de "futur". Le "non-effectif", ce qui posé comme virtuel, comme n'ayant pas une existence concrète, se prête aussi bien à l'expression du futur, qu'à celle de l'incertain, du potentiel, du probable, du souhait, de l'ordre... Syntactiquement et sémantiquement, dans un dialecte comme le kabyle ou le touareg, il paraît plus aisé d'expliquer les valeurs modales à partir de la notion plutôt aspectuelle de "non effectif". Du point de vue de la méthode, il est plus logique d'aller du non conditionné vers le conditionné, plutôt que l'inverse.

Naturellement, on devra traiter à part les parlers chleuhs (Maroc) qui ont créé deux morphèmes distincts à partir de *ad* primitif et qui opposent un aspectuo-temporel *rad* (< *ira ad* = il veut + *ad*) à un *ad* qui conserve les valeurs exclusivement modales (optatif, injonctif... Cf. Aspinion 1953 : 121-122). Ce sont d'ailleurs ces données particulières à la tachelhit (et beaucoup moins nettement à l'ensemble du Maroc) où *ad* est devenu clairement modal dans l'usage courant qui semblent expliquer l'adoption par des auteurs comme Galand et Bentolila de la terminologie de "particule modale" ; la dénomination est certainement justifiée en chleuh (encore qu'elle ne cadre pas très bien avec la réalité des emplois poétiques) mais son extension au reste du domaine berbère, notamment au touareg et au kabyle, paraît assez problématique.

Le prétérit intensif (touareg)

Certains parlers "orientaux", principalement le touareg, présentent un thème verbal supplémentaire formé sur celui du prétérit. En touareg, la marque caractéristique en est un allongement vocalique - qui fonde du reste une distinction phonologique de durée. Ce signifiant est d'ailleurs l'un des critères qui amènent à considérer cette forme comme historiquement secondaire : on peut en effet penser qu'il s'agit de la grammaticalisation d'un allongement expressif, bien attesté également en berbère nord, pour les verbes comme pour les adverbes.

Ce thème de prétérit intensif, décrit comme un "indicatif présent" par Ch. de Foucauld, en référence au système français- est défini comme un "accompli résultatif" par Lionel Galand (1974 : 23) pour qui cette forme "insiste sur la conséquence durable de l'action".

Par opposition au prétérit, qui renvoie à l'accomplissement unique et ponctuel d'un procès - il s'agit d'un "événementiel", le prétérit intensif réfère à un état acquis, durable, éventuellement consécutif à un procès :

As yemmut [P.] Amastan, yewey-tet Emdey ; temmût [P.I.] Tebhawt... = "Quand Amastan mourût, Emdey la pris (pour femme) ; (à présent) Tabhawt est morte". (Textes touaregs en prose, 1984, n° 136).

Quelle que soit la terminologie que l'on retienne – on peut préférer les notions de "statif" à celle de "résultatif" qui paraît trop restrictive et mal adaptée à la diversité des usages et des cas –, la nature aspectuelle de l'opposition est flagrante : en tant qu'état ou procès à incidence durable, le prétérit intensif peut correspondre aussi bien à un imparfait qu'à un présent, voire à un futur antérieur français.

De l'aspect naît le temps

"Effectif" ~ "non effectif ou virtuel", "extensif" ~ "non extensif", "ponctuel" ~ "duratif" ou "processif" ~ "statif"..., en définitive, toutes les formes des systèmes verbaux berbères évoluent fondamentalement dans le domaine de la "qualification interne du procès", c'est-à-dire de l'aspect. Mais, au niveau de la dynamique générale, observable à des degrés divers dans tous les dialectes, on peut émettre l'hypothèse que les oppositions verbales, d'abord exclusivement aspectuelles, tendent, du fait de la multiplication des formes, à constituer des systèmes mixtes, où coexistent deux plans d'organisation, aspectuel et temporel.

"Naissance des temps" en berbère, selon une formule de Leguil (1982), qui se produit simultanément dans bien des dialectes berbères et pas uniquement sur la base des valeurs temporelles du morphème *rad* du tachelhit : les thèmes d'intensif (aoriste intensif et, pour le touareg, prétérit intensif), à valeur fondamentale d'extensif ou duratif, prennent aisément des valeurs de concomitance, puis de présent actuel (pour l'aoriste intensif) ou de parfait présent (pour le prétérit intensif). On en arrive alors à un schéma d'évolution - qui ne semble pas loin d'être achevé en chleuh et même en touareg ou en kabyle - avec une triade temporelle complète "passé" (= prétérit)/"présent" (= aoriste intensif ou prétérit intensif)/"futur" (*(r)ad* + aoriste). D'autant que dans les parlers particuliers (surtout au Maroc, mais aussi au Mzab et dans même certains parlers kabyles), la réorganisation du système est en fait beaucoup plus profonde avec multiplication d'auxiliaires verbaux, plus ou moins figés, à valeur le plus souvent temporelle : *lla* "passé", *tuy* "passé" ; *ddad* "futur immédiat" ; *rad* "futur"... Dans bien des dialectes, au "centre" aspectuel primitif, s'est donc adjointe toute une "périphérie" temporelle par le biais de ces auxiliaires dont la grammaticalisation est souvent très avancée.

Ainsi, les descriptions temporalistes anciennes - dont on trouve une illustration achevée dans les travaux de Charles de Foucauld sur le touareg - ne sont pas sans une certaine validité : tendanciellement, statistiquement, les formes du verbe berbère recouvrent effectivement très souvent des valeurs temporelles. Seule l'importance encore très grande des emplois qui n'entrent pas (ou difficilement) dans un schéma temporel et *leur caractère non-conditionné* imposent l'approche aspectuelle : le berbère est (encore) une langue où l'on peut dire très spontanément, en juxtaposant deux propositions indépendantes, avec deux verbes au thème de **prétérit** ("effectif", "accompli"...):

<i>ass-a</i>	<i>llyy,</i>	<i>azekka</i>	<i>mmutey</i>
aujourd'hui	je-suis (en vie),	demain	je-suis-mort

Bibliographie

- ABDELMASSIH E.T. : 1968 - *Tamazight Verb Structure : a Generative Approach*, Bloomington, Indiana University, The Hague, Mouton.
- APPLGATE J.R. : 1970 - *The Berber Languages, Current Trends in linguistics*, vol. 6, Paris/La Haye.
- ASPINION R. : 1953 - *Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes chleuhs*, Rabat.
- BASSET A. : 1929 - *La langue berbère. Morphologie. Le verbe - Etude de thèmes*, Paris.
- BASSET A. : 1952 (1969)- *La langue berbère*, Londres.
- BASSET A./PICARD A. : 1948 - *Eléments de grammaire berbère (Kabylie-Irjen)*, Algerie, Alger, La Typo-Litho.
- BENTOLILA F. : 1981 - *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère*, Paris, SELAF.
- BENVENISTE E. : 1966/1974 - *Problèmes de linguistique générale, I/II*, Paris.
- CHAKER S. : 1983 - *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Université de Provence.
- CHAKER S. : 1984 - *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS.
- CHAKER S. : 1985/a - ad (grammaire/verbe), *Encyclopédie berbère II*.
- COHEN D. : 1968 - Les langues chamito-sémitiques, *Le langage*, Paris, NRF-Gallimard ("La Pléiade").
- COHEN D. : 1970 - *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, La Haye, Mouton.
- COHEN D. : 1972 - Problèmes de linguistique chamito-sémitique, *Revue des Etudes Islamiques*, XL/1.
- COHEN D. : 1984 - *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique. Etude de syntaxe historique*, Leuven/Paris, Peeters.
- COHEN D. : 1989 - *L'aspect verbal*, Paris, PUF.
- COHEN M. : 1924/a - *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*, Paris, Leroux.
- COMRIE B. : 1980 (2nd éd.)- *Aspect*, Cambridge University Press.
- CORTADE J.M. : 1969 - *Essai de grammaire touarègue (dialecte de l'Ahaggar)*, Alger.
- COSERIU E. : 1978 - Aspect verbal ou aspects verbaux ? in DAVID J./MARTIN R. 1978.
- DAVID J./MARTIN R. : 1978 - *La notion d'aspect (colloque de Metz)*, Paris, Klincksieck.
- DUBOIS J. et al. : 1973 - *Dictionnaire de linguistique*, Paris.
- FOUCAULD Ch. de : 1951-52 - *Dictionnaire touareg-français*, (Ahaggar), Paris, (4 vol.).
- GALAND L. : 1955 - Etat et procès, *Hespéris*, 42.
- GALAND L. : 1974/a - Introduction grammaticale, in : Petites Soeurs de Jésus, *Contes touaregs de l'Air*, Paris, SELAF.
- GALAND L. : 1977 - Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère, *BSLP*, LXXII/1.
- GALAND L. : 1987 - Les emplois de l'aoriste sans particule en berbère, *Proceedings 4th International Hamito-Semitic Congress*.
- HEBAZ B. : 1979 - *L'aspect en berbère Tachelhiyt (Maroc)...*, Thèse de doctorat, Université de Paris V.
- LEGUIL A. : 1987 - *Structures prédicatives en berbère*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris-III, 3 tomes. Le volume II reprend notamment les études antérieures de l'auteur sur le verbe berbère (touareg, chleuh, kabyle...) :
 - 1981 - Le schéma d'incidence en berbère, *Bulletin des études africaines de l'INALCO*, I/1.
 - 1982 - Corrélations en arabe et en berbère, *Bulletin des études africaines de l'INALCO*, I/2.
 - 1982 - La phonologie au secours de la grammaire en touareg, *BSLP*, LXXVII/1.
 - 1982 - La naissance des temps en berbère, *Bulletin des études africaines de l'INALCO*, II/3.
 - 1983 - La corrélation de concomitance en touareg, *Bulletin des études africaines de l'INALCO*, III/6.
 - 1985 - Opposition et alternance des inaccomplis dans l'Adghagh des Ifoghas, *GLECS*, XXIV-XXVIII/(1), 1979-1984.

- 1984 - Modes, temps et aspects verbaux, notamment en berbère, *Cahiers balkaniques de l'INALCO*, 1984/1.
- MAROUZEAU J. : 1951 - *Lexique de la terminologie linguistique...*, Paris.
- MARTIN R. : 1971 - *Temps et aspect*, Paris, Klincksieck.
- MOUNIN G. (Dir.) : 1974 - *Dictionnaire de la linguistique*, Paris.
- PENCHOEN Th.G. : 1973/a - *Etude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*, Napoli (= *Studi Magrebini V*).
- PENCHOEN Th.G. : 1973/b - *Tamazight of the Ayt Nahir*, Los Angeles.
- PICARD A. : 1960 - *De quelques faits de stylistique dans le parler des Irjen (Kabylie, Algérie). De la phrase inorganique à la phrase organisée*, Alger, La Typo-Litho/J. Carbonnel.
- PRASSE K.G. : 1972-74 - *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1972 : I-III, *Phonétique-Ecriture-Pronom* ; 1974 : IV-V, *Nom* ; 1973 : VI-VIII, *Verbe*.
- PRASSE K.-G. : 1986 - The values of the tenses in Tuareg (Berber), *Orientalia Suecana*, 33-35.
- VINCENNES (Sr Louis de)/DALLET J.M. : 1960 - *Initiation à la langue berbère (Kabylie) (grammaire)*, Alger, FDB.